

Acte de décès de DESCHAMPS Mauguille [328].

L'an quatorze, le dix-sept vendémiaire¹, trois heures après midi devant nous maire de la ville de Rue faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune dudit Rue, municipalité et canton du même lieu, département de la Somme sont comparus Nicolas François MESNIERES âgé de cinquante et un ans et Pierre MESNIERES âgé de vingt-deux ans, tous deux de profession de maçon domiciliés en cette commune, le premier gendre du décédé ci-après nommé à cause de Marie Jeanne DESCHAMPS sa femme fille dudit décédé, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui neuf heures du matin Mauguille DESCHAMPS âgé de soixante-dix ans de profession de couvreur en tuile domicilié en cette commune est décédé en l'hospice de cette ville. Lecture faite du présent acte de décès où un mot a été rayé comme nul les comparants l'ont signé avec nous.

¹ 09/10/1805